



Le Petit Serverettois

JUIN 2020... ANNEE 7, N°13

Chers Serverettois, chères Serverettoises,

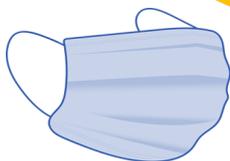
Vous nous avez renouvelé votre confiance lors des élections municipales de mars en votant dès le premier tour notre liste complète, et je tiens à vous en remercier sincèrement.

Malgré un début de mandat aléatoire lié à cette crise sanitaire inédite que nous traversons, nous essayerons de remplir au mieux nos fonctions, de tenir nos engagements et d'améliorer notre quotidien, en restant à votre écoute.

Nous avons souhaité poursuivre aussi l'édition de notre journal communal, « le Petit Serverettois », comme outils de liens et d'échanges.

« Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous ! »

Paul Eluard



Nous sommes toujours preneurs d'idées, d'observations ou de critiques, alors nous comptons sur vous !

Nous vous souhaitons courage et patience en cette période pleine d'incertitudes, avec l'espoir de voir se profiler, les beaux jours arrivant, « un retour à la normale » !

En attendant, n'oubliez-pas d'adopter encore les gestes barrières et prenez bien soin de vous !

A bientôt dans les ruelles de Serverette.

Le Maire, Séverine Cornut



CÔTÉ MAIRIE

INFOS



M. PAULET Stéphane



Mme VIDAL Roselyne



M. LE MOAL GALINSKI Paul



Mme BERNARD Marie-Line



Mme MARTEL Odile



Mme BAFFIE Aurélie



M. PEYRATOUT Pierre



M. CONDON Olivier



M. BASTIDE Francis



M. ROUVIERE Jean

Mme CORNUT Séverine
 Maire

UNE ÉLECTION COMMUNALE
BIEN PARTICULIÈRE !

Le 15 mars dernier se tenait le premier tour des élections municipales dans des conditions inédites. Le coronavirus s'est invité et nous a obligé à prendre des mesures d'hygiène strictes dans l'organisation du scrutin. Malgré tous ces aléas, les Serverettois se sont déplacés nombreux pour élire le nouveau conseil.

Sur 195 personnes inscrites, seuls 56 se sont abstenues. 139 ont voté et nous comptons 8 bulletins blancs ou nuls.

Les résultats de ce vote ont permis d'élire le conseil municipal au premier tour : **Mme CORNUT Séverine, M. CONDON Olivier, M. BASTIDE Francis, Mme VIDAL Roselyne, Mme BERNARD Marie-Line, Mme MARTEL Odile, Mme BAFFIE Aurélie, M. PEYRATOUT Pierre, M. PAULET Stéphane M. LE MOAL GALINSKI Paul, M. ROUVIERE Jean**

Merci à la population de **SERVERETTE** de cette marque de confiance.

Le temps s'est alors arrêté, car la propagation du virus s'amplifiait. La décision d'installer les conseils municipaux est prise le 18 mai.

Dès lors, la séance d'élection du Maire et de ses Adjointes pouvait avoir lieu.

Le 23 mai, pendant la réunion d'installation, ont été réélus ;

Mme Séverine CORNUT, Maire

M. Stéphane PAULET, 1^{er} Adjoint

Mme Roselyne VIDAL, 2^{ème} Adjoint

M. PAUL LE MOAL GALINSKI, 3^{ème} adjoint

L'équipe municipale est à ce jour en place et heureuse de pouvoir vous être utile.

Nous tenons ici à remercier les anciens conseillers **M. Alain CORNUT, M. Guy BOUHOUR, M. Guillaume POULALION et M. Kévin POULALION,** pour leur implication, leurs idées et le partage de leurs savoir-faire durant les six années écoulées.

Nous allons tous continuer à prendre soin de nous, avancer ensemble et penser collectif.



CÔTÉ MAIRIE**INFOS****SECRETARIAT DE MAIRIE**

Depuis le 9 mars, Dominique Astruc a pris ses fonctions comme secrétaire de mairie. Elle remplace Céline qui a fait le choix de travailler sur la commune des Monts-de Randon, et que nous

remercions pour ces six années passées avec nous.

Dominique vous accueillera au secrétariat de mairie le mardi de 15h00 à 17h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00. Souhaitons-lui la bienvenue et une bonne intégration sur notre commune. Dans le cadre des Plans de Continuité et de Reprise de l'Activité instaurés suite à l'état d'urgence sanitaire, Dominique ne pourra recevoir qu'une personne à la fois, dans le respect des gestes barrières. Merci à tous de votre compréhension.

DES MASQUES POUR TOUS !

Le département de la Lozère ainsi que la communauté de communes équipent ses habitants de masques de protection barrière. Deux distributions ont donc été réalisées dans le village.

Dans cette crise sanitaire sans précédent, le port du masque s'impose pour de nombreuses semaines. Il en va désormais de la responsabilité de

chacun de le porter au moment que vous jugerez utile.

Les autres mesures barrières doivent bien sûr continuer à être respectées, comme la distanciation ou le lavage fréquent des mains tout au long de la journée. C'est par l'adoption de ces gestes simples que nous arriverons à maintenir l'éloignement du Covid 19. Nous remercions ici le département, la communauté de communes ainsi



que tous les acteurs à l'origine de cette initiative. Ensemble, continuons à nous protéger les uns les autres...

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, un service de ramassage scolaire sera mis en place par la région, en direction de l'école primaire de Rimeize.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, la campagne d'inscription au transport scolaire sera ouverte à partir du lundi 22 juin sur le site <https://lio.laregion.fr/>

SECRETARIAT DE MAIRIE

MAIRIE 48700 SERVERETTE

Tél : 04 66 48 30 36

E-mail: mairie.serverette@gmail.com

Site internet : www.serverette.fr

HORAIRES

MARDI: 15h à 17h

VENDREDI: 10H À 12H00

LOTISSEMENT « LA QUINTAINE »

Nous vous rappelons qu'il reste 6 lots à vendre au niveau du lotissement « La Quintaine » d'une valeur de 20 €/m². Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à la mairie (04/66/48/30/36)

CIVISME

TROTTOIR (def.) : espace réservé à la circulation des piétons sur le côté des rues, chemin piétonnier le long de la route.

Aussi, **MERCI** à tous de respecter ce cheminement piéton et de vous garer sur les places réservées à cet effet.

BARNUM

Chaque année, le barnum municipal est monté à « La Quintaine » pour l'utilisation de tous.

En fin d'été dernier, lors du démontage, nous nous sommes aperçus que les barres de maintien avaient été tordues; aussi afin qu'il puisse continuer à servir à tout un chacun, merci de respecter le matériel municipal et en l'occurrence de ne pas vous accrocher au barnum.

INFORMATION RECENSEMENT

Lorsque vous êtes dans l'année de vos seize ans, vous avez obligation de passer en mairie afin de vous faire inscrire sur les listes de recensement.

Les informations des conditions dans lesquelles vous participerez à la journée défense et citoyenneté vous seront ainsi remises, et une attestation de recensement vous sera délivrée. Ce document peut vous être réclamé lors de la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**DIVAGATION D'ANIMAUX**

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Par arrêté municipal en date du 7 mars 2016, toujours en vigueur, un rappel à la loi a été fait concernant la circulation et la divagation des chiens. Aussi, merci à chaque propriétaire de chiens mais également de chats de tenir ses animaux, afin qu'ils ne commettent ni accidents, ni dégâts dans le village et ne gênent personne.

L'article 1385 du Code Civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques.



Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage causé par l'animal.

CÔTÉ MAIRIE**INFOS****RÉSERVE DE PÊCHE**

Suite aux demandes de plusieurs habitants (pêcheurs ou non-pêcheurs), l'ancienne équipe municipale s'est rapprochée de l'APPMA « La Gaule Barrabande » de Saint-Chély d'Apcher pour envisager la création d'une réserve de pêche sur la Truyère qui traverse la commune. Après l'accord du président de l'APPMA, Monsieur Planul, le parcours de la future réserve a été défini de la digue du moulin de la Tour (moulin Fontugne) jusqu'à la passerelle du camping, soit une longueur de 800 m environ. Une fois acquis l'accord de tous les riverains que nous remercions ici pour leur gentillesse, le dossier a été remonté à la Fédération de Pêche de la Lozère par Monsieur Planul. Un arrêté préfectoral a validé la création de la réserve en début d'année 2020 et la fédération a alors posé les panneaux indiquant la réserve aux pêcheurs. Malheureusement, suite à plusieurs incivilités (panneaux détruits ou jetés dans la rivière), l'APPMA a dû avec l'aide de Sébastien, notre employé communal, replacer tous les panneaux en hauteur ou sur des maçonneries pour rendre leur détérioration plus difficile. Nous espérons tous que cet aménagement prévu pour une durée de 5 ans permettra bientôt à tous et notamment les plus jeunes d'admirer à nouveau quelques belles truites sauvages qui pourront couler des jours tranquilles sous les regards et la protection de tous les habitants du village.

DÉBROUSSAILLAGE

Pensez avant la saison estivale, à débroussailler vos jardins et terrains. En effet, les propriétaires ont obligation de procéder à leurs entretiens afin de prévenir le risque incendie prévalent dans notre région. L'élagage des branches ou des haies permet également la protection des réseaux aériens mais aussi d'améliorer la sûreté et la commodité de circulation. L'abattage des arbres en bordure des voies revêtues permet quand à lui de préserver le revêtement des routes détérioré par les racines.



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

INONDATIONS ET P.C.S.

Samedi 23 novembre 2019, dès 8h00 le matin, La Truyère menaçait de sortir de son lit. Au fur et à mesure que la matinée avançait, ses flots montaient, inondant champs, parkings, route départementale, jardins et caves, et allant jusqu'à emporter la passerelle de la rue des Berges.

Le Plan Communal de Sauvegarde était activé suite à cette montée des eaux et les Pompiers se mobilisaient au côté des services de la mairie pour venir en aide aux villageois touchés. Porte à porte pour faire un état des lieux et informer les gens, sauvetage d'animaux, sécurisation des voies coupées par les eaux, vérification et isolement du réservoir pour conserver l'eau potable car la Mézère débordait aussi,... Tout un chacun s'activait aux différentes tâches définies dans le PCS, pendant que Madame le Maire informait la Préfecture des actions mises en place, en lien avec Yves Charbonel, chef du centre de secours. Heureusement dès 14h30 la décrue s'annonçait, pour n'être plus qu'un mauvais souvenir en fin d'après-midi.

A pied d'œuvre dès le lendemain, Sébastien avec l'aide de Pierre et d'Alain réussissait à remettre la passerelle à sa place. Seules les herbes couchées et le sable déversé témoignaient encore que La Truyère était sortie de son lit.



Le P.C.S. = Plan Communal de Sauvegarde est un outil présent dans chaque commune, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des différents acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Le P.C.S. de la commune de Serverette est actuellement en cours de réactualisation. Une fois achevé, il sera délibéré par le Conseil Municipal et validé par les services de la Préfecture.



CÔTÉ MAIRIE

PROJETS

ESPACE ASSOCIATIF ET SERVICES MUTUALISÉS

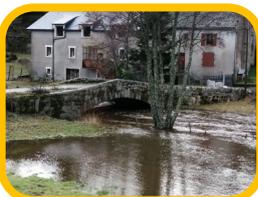
Le marché pour la réhabilitation de notre salle polyvalente a été passé et validé par le Conseil Municipal en date du 25 février 2020, retenant onze entreprises pour autant de lots. Avec la crise d'urgence sanitaire, les travaux n'ont pas pu commencer, et les réunions de chantier vont avoir lieu pour un début des travaux programmés pour septembre. L'espace associatif sera donc utilisable cet été, mais ne pourra pas être accessible aux associations ou particuliers à partir de septembre 2020. Les travaux ont une durée prévue de six mois.

EGLISE SAINT JEAN

Un documentaire a été réalisé le 20 janvier sur l'église Saint Jean par France 3 Occitane pour faire connaître la Fondation du Patrimoine. L'occasion de faire (re)découvrir l'architecture patrimoniale du village. Vendredi 22 mai, à la salle polyvalente de Serverette, dans le respect des distanciations sociales, se réunissaient autour du Maire Séverine Cornut, M. Pierre Peyratout, Conseiller Municipal, M. Frédéric Fiore et Mme Mélanie Gerbail, architectes, M. Gély, représentant la Fondation du Patrimoine, les entreprises Fabre (maçon) et Lerouxel (couvreur). La présente réunion de chantier visait la préparation du chantier ; les marchés des entreprises ont été signés, les ordres de service délivrés. L'entreprise Lerouxel a mis en place les installations de chantier vers le 8 juin et commencera ses interventions sur la toiture en septembre. Début juillet, l'entreprise Fabre commencera la réalisation du drainage contre le mur nord de l'église. L'accès à notre « vieux cimetière » sera préservé durant la durée des travaux, mais il appartient à chacun de faire attention et d'éviter de déranger les entreprises durant leur travail.



N.B. : Un constat d'huissier sera réalisé au démarrage du chantier pour la protection des tombes et des caveaux situés contre la façade sud de l'église. Les propriétaires ou les familles de ces concessions qui souhaitent récupérer leurs objets funéraires sont priées de le faire dans l'été, et d'en avvertir la mairie. Il est toujours possible d'apporter votre appui financier à ce projet, il vous suffit pour cela de remplir un bon de souscription (disponible à la mairie et dans les différents commerces du village) et d'établir un chèque du montant désiré à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Restauration de l'église Saint Jean ». Vous pouvez aussi faire un don par internet, sur le site : www.fondation-patrimoine.org/63192

PONT DU MOULIN DU BAYLE

Pour rappel, l'entreprise AB Travaux Services de Florac Trois Rivières a reçu la notification du marché le 18 septembre 2019. Les travaux, prévus sur une durée d'environ 5 semaines, n'ont pas pu être effectués l'an dernier du fait de la période d'étiage. Les premières réunions de chantier prévues ce printemps ont du être reportées à cause de la situation sanitaire, mais les travaux restent programmés pour le mois de septembre 2020. →

CÔTÉ MAIRIE

PROJETS (SUITE)

Durant toute la durée des travaux de confortement de notre pont, la campagne de financement participatif reste aussi ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine, alors, n'hésitez pas à diffuser le plus largement possible l'information ou à donner pour ceux qui veulent apporter leur contribution sur le site : www.fondation-patrimoine.org/60606,



ou par chèque du montant désiré à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Pont du Moulin du Bayle ». Comme vous le savez, avec ces dons, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt. Ceci est possible puisque les dons faits à la Fondation sont affectés à un projet précis et qu'ils sont déductibles : *de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite globale de 20% du revenu imposable (Ex : un don de 100 € équivaut à une économie d'impôt de 66 €), de l'impôt sur les sociétés,*

à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5 % du chiffres d'affaires, de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune immobilière à hauteur de 75%. La possibilité d'une économie d'impôt pour le souscripteur. Un grand merci à tous ceux qui ont fait preuve de générosité et qui soutiennent ces projets, ainsi qu'à ceux qui comptent aider à la restauration de ces patrimoines historiques et architecturaux.

ÉVÈNEMENTS

COMMÉMORATIONS DU 19 MARS ET DU 8 MAI

La manifestation, initialement prévue fin mars, pour fêter la cinquante-huitième journée du Souvenir de la fin de la guerre d'Algérie a dû être annulée à cause de l'état d'urgence décrété suite au Corona Virus. La cérémonie de la Victoire de 1945 n'a pu avoir lieu pour les mêmes raisons. Pas de rassemblement autour de notre Poilu, ni près de la stèle Jacquemont, pas de garde-à-vous des Sapeurs-Pompiers, pas de drapeaux portés par nos Anciens Combattants, pas de discours prononcés, pas d'hymne entendu, pas de verres de l'amitié partagés, le seul signe visible de notre devoir de mémoire et de notre reconnaissance à nos Soldats fut cette année le pavoisement de notre monument aux Morts. Aussi, nous souhaitons à travers ces quelques lignes rappeler l'intérêt de ces devoirs de mémoire essentiels pour entretenir le souvenir et transmettre l'espoir à nos jeunes générations et remercier sincèrement tous les participants fidèles aux cérémonies d'hommages.

FÊTE DE SERVERETTE

Ce virus sera décidément bien pénalisant en cette année 2020 car il sera également la cause de l'annulation de notre fête votive. Ainsi, le week-end du 27 et 28 juin, pas de feu de la Saint Jean, spectacles, repas ni concours de pétanque,... les échanges devant être évités pour les raisons de sécurité sanitaires que nous connaissons tous.

Malgré l'annulation de ces festivités, essayons de rester positifs et joyeux car : « Bonheur de Saint Jean, Bonheur tout l'an ! »



CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX

CAMPING

Afin de recevoir nos touristes dans les meilleures conditions, le bureau d'accueil du camping a été repeint et réaménagé ainsi que le local sanitaire à l'arrière qui a été achevé.

RAMBARDE
PLACE PISSARATTE

A l'instar de la grille de protection, une rambarde a été créée et installée par Kévin, avec l'aide de son père, afin de sécuriser l'accès à la fontaine de la Pissaratte.

PAVÉS RUE
DE L'ÉGLISE

Une fois l'eau canalisée, le caniveau de la rue de l'Église a été fini avec des pavés en granit.



Aménagements, entretien, balayage, nettoyage, fauchage, ..., voici les activités courantes de Sébastien pour améliorer notre quotidien et l'esthétique de notre commune.

NETTOYAGE DE LA FONTAINE DU BARRY

envahie par les algues



CÔTÉ MAIRIE

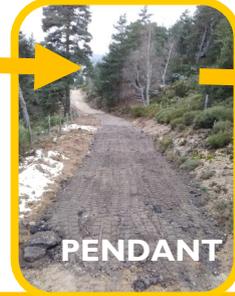
TRAVAUX

COUPES
D'EAU ET
CURAGE
DES FOSSÉS
DES CHEMINS



Chemin du Moulin du Bayle

Chemin de la station d'épuration



INVESTISSEMENT



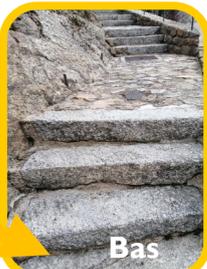
Un malheur n'arrivant jamais seul, pendant le confinement la voiture de la Commune nous a « lâché ». Au vu des frais de réparations et de la vétusté du véhicule communal, celui-ci a été remplacé pour un montant de 6 900€ H.T.

NETTOYAGE DES DIFFÉRENTS ESCALIERS



Escaliers de la rue haute

Haut



Bas

Escaliers de la rue des eschaudoulières



Escaliers de la rue de l'Orme



Escaliers du Paradis

BALAYAGE DES RUES DU VILLAGE



Réparation des TROTTOIRS DE RANCINE

TERRAIN MULTISPORTS



Le mur du terrain multisports défoncé par un automobiliste peu scrupuleux l'an dernier (puisqu'il est parti sans laisser d'adresse !) a été réparé par l'entreprise D.F.Construction.

FAUCHAGE SAISONNIER





POMPIERS

Malgré le confinement et les restrictions, les sapeurs-pompiers sont restés et restent totalement mobilisés pour répondre à tout appel.

Même en cette période sensible, le recrutement chez les sapeurs-pompiers continu.

Si vous avez entre 16 ans et 55 ans et que vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 06 82 49 63 07.



**Epicerie
Multi-services :**
04.66.44.22.86

**Dépôt/vente
« Pause
Grenier » :**
07.49.22.43.14



**Boulangerie
« Auberge
Saint-Jean » :**
04.66.48.15.05



**Chambres
d'hôtes
« La Bonne
Franquette » :**
06.98.99.87.05



**Bar/restaurant
« Café
Laroche » :**
04.66.48.30.65



**Bar/restaurant/
chambres
d'hôtes « Chez
Gustou » :**
04.66.49.01.53



CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

APC ET BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Disponible à la bibliothèque voici le résumé du nouveau livre de Marie de Palet : Pour échapper au STO, Camille et Augustin sautent du train et se réfugient dans la ferme de Samuel et sa mère, qui les aident à se cacher dans le maquis. Vingt-cinq ans plus tard, les deux amis décident d'aller retrouver cet homme qui leur a sauvé la vie : mais il a disparu ! Quand les gendarmes leur apprennent finalement qu'il a été retrouvé mort, la fille d'Augustin, Martine, s'effondre : comment le connaît-elle ? Martine tournera la page d'une histoire commencée par son père 25 ans plus tôt...

Pour rappel l'Agence Postale Communale et la bibliothèque sont ouvertes les lundis et samedis de 8 heures 30 à 12 heures et le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Par mesure de précaution, Anne ne peut recevoir qu'une personne à la fois le temps de l'état d'urgence sanitaire. Merci de votre compréhension.

COMMERCE

C'est avec grand plaisir que nous avons vu notre rue principale s'animer un peu avec la levée du confinement.

En effet, hormis l'épicerie multiservices qui, heureusement pour nous, avait pu rester ouverte avec Sabrina et Fabrice au commande ; nos autres commerces étaient demeurés fermés depuis le dix-sept mars.

Dès le douze mai, Martine ouvrait son auberge avec des plats à emporter, Christian installait à nouveau sa boutique que vous pouvez joindre à un nouveau numéro, le 07.49.22.43.14., Vincent quand à lui pouvait à nouveau recevoir les clients dans ses chambres d'hôtes « La bonne Franquette ».

Au « Café Laroche », dès le deux juin, Josette et Privat accueillent les ouvriers, ravis de ne plus avoir à manger à la gamelle.

Pascal rouvrait lundi 8 juin, son bar/restaurant « Chez Gustou » avec Marie toujours en cuisine et Emma et Zalie comme nouvelles serveuses.

Nous avons pu (re)découvrir avec cette expérience inédite du confinement la nécessité des services de proximité, espérons que ces modes de consommation persistent et continuons à faire travailler nos commerces locaux. Souhaitons à tous, après ces fermetures forcées, un succès estival !

CÔTÉ ÉCOLE

GALETTE DES ROIS: Après les vacances de Noël, les élèves ont repris le chemin de l'école. Cela a été l'occasion d'un petit atelier cuisine afin de confectionner une galette des rois. Tous les enfants ont participé et après tous se sont régalés pour le goûter. Nous avons bien fêté les rois et les reines cette année.

SAINTE-ANGÈLE: Comme chaque année, nous partageons un repas avec les résidents du Foyer de Vie à l'occasion de la Sainte-Angèle. Après la célébration par le Père Pierre-Yves Girod, où ensemble des résidents et les élèves ont célébré et chanté dans l'église du village. Nous avons rejoint une grande salle pour partager le repas, un moment convivial tous ensemble.

MARDI GRAS: Pour mardi gras, les élèves sont venus avec leurs plus beaux déguisements, nous avons une danseuse espagnole, un super héro... les élèves ont confectionné leurs masques en forme de papillon en se régalant de bugnes préparées pour célébrer ce temps de carnaval 2020.

REPRISE DE L'ÉCOLE Comme tout le monde, après plusieurs semaines de confinement, les élèves ont repris le chemin de l'école le mardi 12 mai 2020. Pendant le confinement, nous avons gardé des liens grâce aux moyens modernes de communication actuels. Malgré tout l'éloignement physique n'a pas été toujours simple à gérer. Cette reprise s'est faite, comme partout ailleurs, avec un protocole sanitaire strict. Le retour à l'école des élèves s'est fait avec joie et attente, nous étions tous très contents de nous revoir. La classe a été réorganisée afin d'avoir la distance d'un mètre entre chaque bureau, chaque élève à son matériel personnel, et la vie de classe est rythmée par les gestes barrières en vigueur: lavage de mains réguliers, port du masque pour l'enseignante, désinfection plusieurs fois par jours des locaux. Ces gestes sont difficiles à comprendre parfois, mais les élèves sont souvent pleins de ressources inattendues. Puisque les jeux de ballons, collectifs... sont interdits, ils ont décidé de faire du Land 'art, chacun construit sa tête de bonhomme, maîtresse a pris des photos et puis le vent s'est chargé d'éparpiller tout ça... un autre jour ils ont créé des personnages avec des pommes de pins trouvés dans la cour de l'école... l'imagination des enfants est une vraie mine d'or.

Merci à l'Ogec et à l'Apel qui apportent leur soutien moral et logistique pour la gestion matérielle et humaine des nouvelles règles sanitaires obligatoires.



CANTINE: Suite aux nouvelles mesures sanitaires, depuis la reprise de l'école, les élèves mangent à l'école. Les repas nous sont livrés chaque jour. Merci à tout le personnel du Foyer Sainte-Angèle pour leur implication et la continuité du partenariat école/ Foyer de vie permettant aux élèves de manger les bons petits plats mitonnés par les cuisinier(e)s. Lorsque le temps le permet, nous pique-niquons dans l'herbe de la cour du bas, une pause méridienne "nature" bien appréciable.

CÔTÉ FOYER DE VIE

SAINTE ANGÈLE ET CORONA...

A Ste Angèle, comme partout, nous avons dû changer nos habitudes, certaines activités nous manquent beaucoup : la lingerie, la cuisine, l'équitation, le tri, la pétanque, la balnéothérapie, la danse... Nous avons hâte qu'elles reprennent !!! Nous nous sommes bien occupés quand même, comme beaucoup de français, on a travaillé le jardin, fabriqué des objets en bois, en plâtre, fait de petites balades, on s'est occupé des animaux, on a écouté de la musique, fait des jeux de société et des jeux à l'extérieur, on a cuisiné....

D'en haut de Serverette, on a de la chance, on a une belle vue et on rencontre toujours un voisin ou une voisine pour discuter un peu... à distance...

Ce matin, nous avons eu la visite de Pompon, un jeune beauceron, très gentil, qui semblait s'être perdu, ça nous a fait plaisir, mais on s'inquiète un peu qu'il n'ait pas retrouvé son maître... Heureusement, pendant ces longues semaines, on a aussi eu la superette, où l'on a été servi avec toutes les précautions nécessaires... Un **GRAND MERCI** à Sabrina et Fabrice ! On remercie aussi la mairie qui nous a remis des masques et Anne qui a proposé l'échange des livres lorsque la bibliothèque était fermée.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

PATRIMOINE ET TRADITIONS



NOUVELLE SAISON

Après un printemps morose et triste, nous aurons bien besoin d'un été qui rime avec sorties, retrouvailles et de nous voir pour parler, chanter, rire, vider nos greniers que nous avons soigneusement triés pendant le confinement... Alors !!! C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons de prendre connaissance du calendrier des manifestations 2020 :

11 Juillet : Salon du livre et de l'Artisanat – vide grenier **18 Juillet** : Randonnée (quand la Randonnée rencontre la culture et le plaisir des papilles)

25 Juillet: Conférence (Thème à confirmer) **02 Août** : Vide grenier

08 Août : Soirée « Si l'on chantait Brassens » **15 Août** : Faites des jeux

22 Août: Assemblée Générale de l'Association suivie du traditionnel apéritif de convivialité **OUVERT A TOUS**

Et bien sûr, les traditionnelles visites guidées de Lucette tous les Mardis

La petite nouvelle la randonnée guidée des nécropoles mérovingiennes de Cagnot tous les jeudis RDV 10 H Fontaine du Barry (à côté de l'épicerie)

Voilà un programme qui nous occupera tout l'été, et qui j'espère, ne sera pas contrarié par **M VIRUS**. Alors préparez vous, réservez vos journées ou vos soirées, avertissez vos amis, faites de la communication pour Serverette, nous comptons sur vous...Aucune excuse ne sera acceptée. A très bientôt Serverettois, Voisins, Lozériens, Amis Touristes...

Et **SURTOUT** continuez à prendre soin de vous. Amitiés Odile Martel
(Présidente Ass Patrimoine et traditions de Serverette 06.82.30.26.70)

CÔTÉ ASSOCIATIONS

SOPHROLOGIE



UNE SÉANCE DE SOPHROLOGIE QUI VA NOUS AIDER A MIEUX VIVRE
CETTE PERIODE UN PEU PARTICULIERE

Avec le déconfinement, nous avons envie de nous promener, de nous ressourcer auprès de la nature. La pratique de la sophrologie en pleine nature nous aide à la redécouverte de nous-même et de tout ce qui nous entoure. Elle nous permet de retrouver la sérénité, le calme, de mieux respirer et d'être moins stressé.

Au cours d'une promenade nous pouvons expérimenter cette pratique :

« nous allons d'abord adopter une marche modérée dans un paysage agréable, un paysage que nous aimons. Après quelques minutes, nous pouvons nous arrêter et prendre conscience de notre position debout, de notre équilibre, de nos pieds ancrés sur le sol. Nous nous concentrons sur notre souffle, notre respiration, nous inspirons et nous expirons tranquillement pendant quelques minutes, nous vivons pleinement le moment présent. Nous pouvons ensuite, nous installer sur l'herbe ou sur un rocher, un banc en position assise de préférence, dans une posture confortable et nous pouvons fermer les yeux. Nous nous centrons sur notre respiration, nous inspirons et expirons calmement, lentement. Nous répétons plusieurs cette respiration en prenant conscience des mouvements de notre abdomen qui se gonfle à l'inspiration et s'abaisse à l'expiration (nous pouvons mettre nos mains sur notre ventre pour mieux vivre cet instant). Nous pouvons prendre quelques minutes pour vivre pleinement notre respiration et bien se relier à elle. Nous pouvons ensuite éveiller nos sens à la nature :

Le toucher, en sentant le contact du vent sur notre peau, la chaleur du soleil
L'ouïe, en écoutant les bruits de la nature, le chant des oiseaux, le bruit de l'eau qui coule si nous sommes près d'un ruisseau.....L'odorat, par les senteurs des fleurs, des arbres et de toutes les odeurs de la nature.... Nous allons ensuite nous centrer à nouveau sur notre respiration avec peut-être nos mains sur notre ventre. Nous sentons notre respiration calme, sereine, apaisée. Nous sentons en nous un sentiment positif de bien être, de mieux être (nous pouvons associer un mot comme paix, calme, sérénité, douceur...) Nous profitons pleinement de cet instant présent. Après quelques minutes, nous pouvons mettre notre corps en éveil, en bougeant, en nous étirant et en baillant ». Prendre le temps de vivre ce moment où l'on s'étire. La nature a le pouvoir de nous ramener à l'essentiel, pleinement présent à la vie qui nous entoure.

CHASSE



Le plan de chasse pour les chasseurs serverettois a été réalisé dans son entier cet automne.

Le comptage de nuit de la population des grands animaux, prévu comme chaque année dans le mois d'avril, a été annulé à cause de l'état d'urgence sanitaire. Il en est de même de l'Assemblée Générale de la Société de Chasse de Serverette, dont une date sera fixée dans l'été. Espérons que l'ouverture générale de la saison cynégétique 2020/2021 fixée par arrêté préfectoral pourra bien avoir lieu comme chaque année le premier week-end de septembre. En attendant, un lâcher de perdrix rouges sera effectué dans le mois de juillet.

OGEC ECOLE
SAINTE ANGELE

En raison de la fermeture de l'école Sainte Angèle à la rentrée prochaine, le CA de l'OGEC a décidé de proposer aux serverettois et anciens élèves qui le souhaitent la possibilité de garder un souvenir de l'école. Ainsi, une vente de tables, livres, objets divers sera proposée le samedi 11 juillet de 9 h à 12 h dans la cour de l'école.

CÔTÉ PASSIONS

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES!!!



Marie-Line vous invite par le biais du Petit Serverettois à découvrir ou redécouvrir les artistes de la commune. Je serai heureuse de pouvoir partager vos œuvres ici même à chaque parution. Alors ne cachez plus vos talents, nous partons à votre recherche pour

mettre en lumière le patrimoine culturel local. Que ce soit de la peinture, de la poésie, du tricot aux aiguilles ou au crochet, de la broderie, de la couture, de la sculpture, du dessin... ou toute autre passion qui vous anime, il serait agréable de nous en faire profiter ...

Aujourd'hui modestement, Annie Pradeilles et moi-même ferons la une de cette nouvelle rubrique pour lancer la formule qui évoluera sans doute avec le temps.

Pour Annie l'aventure a commencé il y a quelques années (!), poussée par sa fille. Depuis elle ne cesse de nous transporter dans ses voyages mais aussi au cœur des campagnes de Lozère ou pour les tous petits à travers ses livres de contes pour enfants « Raconte mamie, raconte ». Un dernier livret est en cours de préparation... Patience. En attendant, retrouvez quelques œuvres sur ces photos.

Merci à Annie pour sa précieuse collaboration.

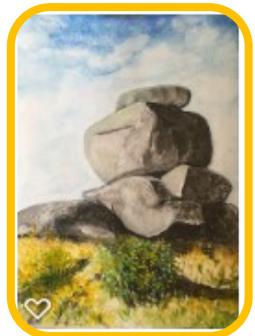
En ce qui me concerne, j'attrape un pinceau au hasard et au-delà des règles de l'art et des techniques non apprises, j'apprends en autodidacte à harmoniser les formes, les rêves et les couleurs. Mon premier lieu d'exposition a été « La Terrasse » à Serverette et c'est dans le regard des clients et amis que j'ai puisé mon inspiration.



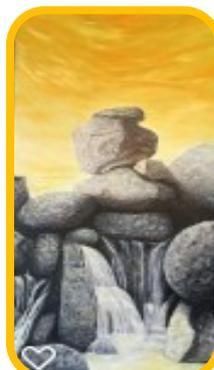
Dans mon cœur il y a la Lozère, ma terre d'adoption depuis 1999 et plus particulièrement Serverette que

j'ai appris à aimer, à peindre aussi... Voici quelques exemples :

L'élaboration de l'écusson du petit Serverettois a été faite à partir de quatre éléments réalisés à l'aquarelle, l'acrylique pour le blason et huile pour La Vierge du Rocher.



Chaldoreilles au printemps



le rocher de St Jean revisité



Partageons nos passions dans la simplicité, le plaisir du vivre ensemble
Pour toutes informations s'adresser à la Mairie de Serverette ou à Maryline48icloud.com



SERVERETTE... SOUVIENS TOI

LES MAIRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE SERVERETTE

DÉPARTEMENT		MAIRIE	
SAZERE		SERVERETTE	
TABLEAU			
1 ^{er} DU CONSEIL MUNICIPAL.		2 ^e DU BUREAU DE BIENFAISANCE	
1 ^{er} Remadier Louis <i>Maire</i>	1 ^{er} Janadier Louis <i>Maire, Président</i>	SCOLAIRES/Ladras Jh-Boulet Henri Sauzy Robert	
2 ^e Charbonnel Antoine <i>Adjoint</i>	2 ^e Alnfra Joseph <i>Délégué du Conseil</i>		
3 ^e Dumas Albert <i>Conseiller</i>	3 ^e Roulet Henri		
4 ^e Bollet Henri	4 ^e Vidal Edmond <i>Délégué au Préfet</i>		
5 ^e Arnal Gabriel	5 ^e Arnal Gabriel <i>Délégué Préfet</i>		
6 ^e Sauzy Robert	6 ^e Mac Jacques Marie		
7 ^e Alnfra Joseph	7 ^e Sauzy Robert		
8 ^e Vidal Edmond	8 ^e Dumas Jbte (de Léon G. J. A. P.)		
9 ^e Durand Pontugne	9 ^e DES REPARTITEURS		
10 ^e Sibelin Victor	1 ^{er} Janadier Louis <i>Maire</i>		
11 ^e Pontugne Auguste	2 ^e Charbonnel Antoine <i>Adjoint</i>		
12 ^e	3 ^e Sibelin Joseph		
13 ^e	4 ^e Savajol Albert		
14 ^e	5 ^e Astruc Auguste		
15 ^e	6 ^e Savajol Pierre		
16 ^e	7 ^e Arnal Gabriel		
17 ^e	8 ^e Trocellier		
18 ^e	9 ^e Vidal Xavier		
19 ^e	10 ^e Chastang François		
20 ^e	11 ^e Sibelin Victor		
21 ^e	12 ^e Pontugne Auguste		
22 ^e	3 ^e Suppléants:		
23 ^e	Mazel Privat-Carrel Justin		
	Itier Jh-Brousse alphonse		
	Sauzy Louis-Charbonnel Jbte		
	Souza Pierre-Alnfra Jh-Pougnat		
	Dumas Jbte-Craizte Jh		

Serverette

Honore ses Maires

Crubeiller André	1792-1796
Blanquet Jean	1796-1797
Charbonnel Jean	1797-1799
Blanquet De Rouville Antoine	1799-1815
De Moré De Prébiala Jean	1815-1830
Blanquet Jean	1830-1837
Redond Jean Baptiste	1837-1845
Vidal Louis	1845-1846
Blanquet Jean Hippolyte	1846-1870
De Moré De Prébiala Henri	1870-1877
Charbonnel Jean Baptiste	1877-1878
Thermet Clément	1878-1880
Malige Jean Vital	1880-1891
Charbonnel Jean Baptiste	1891-1896
Blanquet Hippolyte	1896-1909
De Moré De Prébiala Louis	1909-1912
Blanquet Hippolyte	1912-1919
De Moré De Prébiala Louis	1919-1925
Blanquet Hippolyte	1925-1929
Arnal Urbain	1929-1935
Pribat Alfred	1935-1962
Kamadier Louis	1962-1972
Poblet Yvette	1972-1978
Vaissière Auguste	1978-1983
Fabre Emile	1983-2001
Dumas Albert	2001-2005
Bonnet Jean	2005-2014
Cornut Séverine	2014-



CÔTÉ DÉTENTE

LA GRILLE DE PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1								■		
2						■				
3			■					■		
4			■					■		
5		■								
6				■					■	
7			■							
8				■						■
9			■					■		
10	■									■

Horizontalement

- Arrose Serverette – Le 65 passe à coté de chez nous
- Terrain servant de cimetière autour d'une église – A sec
- Article – Petit saint – Au milieu d'une cave
- Article contracté – Enleva à l'envers – Début de flirt
- Lieu sûr – Tente
- Pronom – Presque un lutin
- Note – A moitié – Entêté mélangé
- Rocher local
- A l'envers, on peut me voir à Montplaisir – Possédé –
- Arrivée
- Coiffures ou gourmandises

Verticalement

- Lieu-dit de la commune
- Ruisseau - Sociable
- Début de gamme – Champion – Air mélangé
- Quartier de Serverette qui monte – Manganèse
- Fin de soirée – Habitantes du 1 horizontal
- Conjonction – A base d'oranges ou de viande
- Quartier de Serverette – Mot de la fin -
- A coté de Serverette
- Habitants de Serverette – Porte un titre
- Le 1 horizontal en est une – Ancien

MAIRIE DE SERVERETTE

**Responsables de publication
et de rédaction:**

La commission communication

Equipe de rédaction :

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Marie-Line Bernard

Pierre Peyratout

Aurélié Baffie

Et de nombreux Serverettois

ASTUCE DE GRAND-MÈRE

**Marre de verser un torrent de larmes
lorsque vous épluchez un oignon ? Placez-le
au congélateur pendant dix minutes avant
de l'éplucher et de le couper. Vous pouvez
aussi le mettre dans un saladier rempli d'eau fraîche
et le garder 30 minutes au frais. L'oignon n'aime pas
le froid donc il ne libérera pas son gaz.**

**MANIFESTATIONS ESTIVALES
2020 COMMUNE
DE SERVERETTE****INFORMATIONS****PRATIQUES :**

Docteur

CAPARELLI :

04 66 48 30 32

Jacqueline DUMAS

IDE à domicile :

04 66 48 31 80

TAXI NEGRON :

06 80 73 77 71

Service de

garde Médecin:

0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers :

18 ou 112

VISITES : Chaque
mardi de juillet et
août, visite guidée
du village. Tous les
jeudis, randonnée
guidée des
nécropoles merovin-
giennes de Cagnot.
Départ à 10h00 de la
fontaine du Barry
(organisées par
l'association
Patrimoine et
Traditions) 2€/pers

Dans l'attente des autorisations nécessaires liées à l'état d'urgence dû à la crise sanitaire que nous traversons, nous vous communiquons le calendrier prévisionnel des manifestations estivales 2020, sous réserves de modifications ou d'annulations.

[Samedi 27 et dimanche 28 juin :](#)

Fête votive de la Saint Jean : annulée

[Samedi 11 juillet :](#) Salon du livre, Vide-Grenier, Foire aux livres, disques, CD, Artisanat, de 8h30 à 18h, à la salle polyvalente et ses alentours, organisé par l'association Patrimoine et Traditions

[Samedi 25 juillet :](#) Conférence à 17h, à la salle polyvalente, organisée par l'association Patrimoine et Traditions

[Samedi 1er août :](#) Traditionnelle rencontre entre Serverettois et Estivants, à 18h30, place de la mairie

[Dimanche 2 août :](#) Vide-Grenier, de 8h00 à 18h00, dans la rue principale de Serverette, organisé par l'association Patrimoine et Traditions

[Samedi 8 août :](#) Concert « Brassens », à 20h, à la salle polyvalente

[Samedi 15 août :](#) «Faites des Jeux» de 14h30 à 18h, place de la mairie, organisé par l'association Patrimoine et Traditions & Illuminations du village et Feu d'Artifice en soirée

[Samedi 22 août :](#) Apéritif de convivialité, avec Assemblée Générale de l'association Patrimoine et Traditions, à 18h, à la salle polyvalente

[Samedi 19 et Dimanche 20 septembre :](#)
Journées du Patrimoine

[Réponse P 15](#)

Horizontalement : 1 : Truyère - GR : 2 : Aître - Tart : 3 : Lo - St - Av : 4 : Au - Ato - Fil : 5 : Abrt - Ose : 6 : Iis - Utin : 7 : St - Mi - Tue : 8 : SaintJean - Née : 10 : Tresses
Verticalement : 1 : Taladisse : 2 : Riou - Liant : 3 : Ut - As - lar : 4 : Yrab - Mn : 5 : Ee - Truites : 6 :
Soit - Jus : 7 : Ett - lle : 8 : Fontans : 9 : Grals - Une : 10 : Rivière - Ex